

École supérieure d'Art de Metz Métropole  
et École supérieure d'Art d'Épinal

Madame La Ministre de la culture,

L'avis positif (sous conditions) donné par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur (AERES) à la reconnaissance du grade de master aux titulaires du Diplôme national d'Expression plastique (DNSEP) aurait dû constituer une bonne nouvelle pour les écoles supérieures d'art. En effet, ces dernières années, celles-ci ont fait des efforts considérables tant sur le plan pédagogique que dans leur structuration pour se hisser au niveau des exigences des accords de Bologne. Or, ces avancées n'ont pas été prises en considération par le collège des experts qui a visité sept écoles constituant l'échantillon.

Nous identifions en effet dans la plupart des recommandations une volonté de modélisation universitaire à partir d'indicateurs directement transposés de ses pratiques et méthodes à la réalité des écoles d'art. On ne peut donc qu'être surpris qu'un collège d'experts comprenant *a priori* des personnalités proches des écoles d'art n'ait à aucun moment mis en avant ce qui constitue la singularité agissante de nos enseignements, et tout particulièrement l'articulation des pratiques théoriques et plastiques, qui est au fondement de nos démarches.

À l'inverse, sont affirmés avec insistance le caractère académique des enseignements théoriques et la seule reconnaissance professionnelle, au niveau national minimum, pour les plasticiens. S'il ne s'agit pas de nier l'intérêt d'intégrer au sein des équipes d'enseignants des docteurs de l'université et des plasticiens reconnus – c'est une condition déjà remplie depuis des années dans nombre d'écoles d'art - il y a là une forme d'exclusivité qui nie le travail effectué au quotidien par des acteurs extrêmement impliqués sur le terrain.

Nous interprétons ces recommandations comme un acte hostile dans un contexte où manifestement il s'agit avant tout de fabriquer de la concurrence, de fragiliser, voire de démanteler, alors que les écoles supérieures d'art promeuvent au quotidien les collaborations transversales et s'engagent ouvertement dans des partenariats stratégiques à long terme. Quant à l'adossement à la recherche de l'université, s'il est souhaitable dans de nombreux cas particuliers, il devient (ainsi posé comme un principe) profondément choquant pour tous ceux qui, au sein des écoles, se sont engagés dans des problématiques exigeantes et fondamentales.

De fait, le document de l'AERES procède d'une vision purement quantitative et normée qui n'améliorera en rien la « performance », mais au contraire favorisera surtout des stratégies de conformisme, particulièrement dans le domaine de la recherche. En cela, il va à rebours de l'histoire car il enferme, unifie et cristallise là où doivent s'imposer, si nous voulons, un tant soit peu, comprendre la société dans laquelle nous vivons. Les écoles supérieures d'art ont la chance de développer cet enseignement qualitatif et diversifié, de travailler sur

une relation subtile du sensible à l'intellect qu'il ne faut pas compromettre. Nous n'entendons pas y renoncer puisque ce sont ces spécificités qui font des écoles supérieures d'art un des viviers de la création en France.

L'ensemble des professeurs de l'École supérieure d'Art de Metz Métropole et de l'École supérieure d'Art d'Épinal vous demandent, Madame la Ministre, de réaffirmer et de rappeler clairement la spécificité de l'enseignement des écoles supérieures d'art. Ils insistent pour que les recommandations prescriptives soient réexaminées dans un contexte de dialogue, élargi à d'autres chantiers les concernant directement conduits simultanément mais qui semblent au point mort : statut des enseignants qui dès lors que l'enseignement est reconnu comme étant supérieur doit être celui de personnels de l'enseignement supérieur ; autonomie et structure juridiques des établissements ; financement de ses nouvelles structures et participation de l'État, etc.

Veillez croire, Madame la Ministre de la culture, en notre considération.

Les professeurs de l'École supérieure d'Art de Metz Métropole et de l'École supérieure d'Art d'Épinal.

Metz, Epinal, le 25 mars 2009.

Copie :

- \* Monsieur Olivier Kaepelin, Délégué aux Arts Plastiques
- \* Monsieur Jean Luc Bohl, Président de Metz Métropole
- \* Monsieur Antoine Fonte, Vice-Président de Metz Métropole
- \* Monsieur Michel Heinrich, Maire d'Epinal
- \* Monsieur Jean-Luc Bredel, Directeur régional des affaires culturelles de Lorraine